

ils publièrent une première lettre pastorale collective, où ils protestaient en général contre la prétendue neutralité scolaire, au nom des droits de l'Eglise et des consciences, au nom de la conservation sociale et au nom de la constitution. Le 21 janvier 1879, était déposé le projet de loi attendu. Il excluait complètement de l'enseignement primaire l'influence religieuse et supprimait l'enseignement de la religion dans les écoles normales. Le célèbre article IV de ce projet, qualifié par les libéraux eux-mêmes de *truc indigne d'un gouvernement qui se respecte*, proclamait en termes doux et doux que l'enseignement religieux était laissé aux soins des familles et des ministres des cultes, et mettait un local dans l'école à la disposition des ministres des cultes pour y donner l'instruction religieuse en dehors des heures de classe.

(A suivre)

L'Oiseau-Mouche

“ La *Semaine Religieuse* de Québec a terminé, le 2. janvier, l'étude que nous avons signalée déjà, et qui a pour titre “ Une page de notre histoire, ” par des considérations très remarquables sur la crise actuelle, et sur les dangers qui menacent notre peuple, s'il continue d'écouter la voix des traîtres et des lâches, de préférence à celle de son épiscopat. Et le sage écrivain conclut en disant qu'il faut adhérer à la proposition d'un “ Centre, ” tant que l'on n'aura pas trouvé mieux. C'est bien aussi notre avis.”

Appréciation des opuscules de P. Bernard

“ La providence a permis que justice exemplaire fût faite déjà de cette œuvre déplorable en tous points, (l'opuscule de M. David.) Sans parler des journaux honnêtes et chrétiens qui l'ont flétrie comme elle le méritait, personne n'ignore avec quelle sûreté de doctrine, quelle vigueur de raisonnement et quel bon sens chrétien, un écrivain s'est chargé de refuter tant d'erreurs et d'inexactitudes, et de rétablir pour toujours les faits et la doctrine. Que Dieu récompense et bénisse le fidèle enfant de l'Eglise, qui a vengé avec tant de zèle et d'amour l'honneur de sa sainte mère ! ” (1).

(1) Circulaire de S. G. Mgr Bégin, 2 janvier 1897.